



RAPPORT DU PRÉSIDENT

J'exerce les fonctions de Président du Conseil d'administration de Canoë Kayak Québec depuis le 25 octobre 2014 et à ce titre, il me fait plaisir de vous livrer mon rapport à ce jour.

Nous avons eu une (1) réunion formelle du Conseil d'administration, et ce, le 25 janvier dernier.

Toutefois, tous les Comités se sont afférés à mener à bien les mandats qui leurs ont été confiés. Vous aurez d'ailleurs le dépôt d'un rapport pour chacun d'entre eux.

J'ai le plaisir de travailler avec une très bonne équipe, soit :

M. Denis Poulin	Vice-Président et Président du Comité Haute-Performance
Mme Dominique Brault	Secrétaire-Trésorière
M. Georges Delisle	Administrateur
M. William McKee	Administrateur et Flag officer auprès de CKC
M. Scott McMillan	Administrateur
M. Mike Rist	Administrateur
M. Jean-François Meunier	Administrateur et Président sortant
M. Mathieu Pelletier	Représentant des entraîneurs
M. Marc-Alexandre Gagnon	Représentant des athlètes
Et Mme Sophie Wilson	Représentantes des officiels

Complète ensuite le Conseil, l'équipe de direction, Mme Christine Granger, Directrice Générale, et M. Franck Gomez, Directeur technique.

Je les remercie sincèrement pour leur apport au Conseil de la Fédération.

Compte tenu de tous les rapports qui seront déposés, je m'attarderai sur quelques sujets en particulier.

Dossier Placement Sport

La première (1^{ère}) opération de financement via le programme Placement Sport a été lancée et elle a connu un bon succès. Merci au Comité coordonné par M. Denis Poulin et Mme Christine Granger.

Je souhaite toutefois rappeler que ce programme comporte de multiples contraintes dont celle d'une limite maximum d'investissement pouvant être fait annuellement.

Vous comprendrez que, comme il y a un appariement de l'État de 2.3 fois le don et que les ressources de l'État ne sont pas illimitées en cette période d'austérité, il est possible que nous devions suspendre certains projets ou demandes.

Soyez assurés que nous faisons l'impossible pour diminuer l'effet de ces contraintes.

Dossier NextGen

Le protocole qui s'est conclu en septembre 2014 méritera un suivi étroit de la part de CKQ pour nous assurer que les athlètes du Québec y tirent un maximum d'avantages.

Dossier Gouvernance CKC

Depuis plusieurs années maintenant, CKC travaille à la réforme de sa gouvernance afin de se conformer à la nouvelle loi fédérale sur les OBNL.

Vous pourrez lire le sommaire exécutif résumant les principales modifications de cette gouvernance.

Le principal fait saillant est celui de la représentation au sein du Conseil de toutes les divisions.

Encore une fois, je répète qu'il est et restera important de s'impliquer dans les activités de CKC, et ce, tant comme Club que comme Fédération.

Dossier Place du Québec comme site de compétition d'envergure

À l'instar du Président sortant, je réitère l'importance de travailler à remettre le Québec sur le circuit des compétitions d'envergures.

En effet, en plus du Bassin Olympique, nous avons des parcours à Sherbrooke, Lac Beauport et, plus récemment, Shawinigan.

La compétition sur ce marché s'est accrue depuis l'achèvement du site de Welland.

Il faudra donc s'impliquer et convaincre nos divers paliers gouvernementaux de l'importance d'investir dans le maintien d'actifs afin que nos sites demeurent performants.

Il faudra également s'impliquer nous-mêmes en contribuant financièrement à ce maintien d'actifs.

Placement Sport pourrait s'avérer un véhicule intéressant pour mener à bien cette mission.

Il nous faudra cependant la maturité nécessaire et avoir une vision provinciale pour accepter d'investir dans un projet qui n'aura peut-être pas de retombées locales.

Dossier Équipe du Québec

Je joins ma voix à celle de votre Vice-Président et Président du Comité Haute Performance afin d'entreprendre une réflexion importante. En plus des pistes énumérées dans son rapport, je suggère que nous tentions de trouver des occasions de compétitions comme Équipe du Québec, et ce, particulièrement vers l'Europe.

Ce n'est que lorsque nos athlètes côtoient ce réseau qu'ils sont en mesure d'évaluer le niveau de performance à atteindre pour être compétitif sur la scène internationale.

Toujours concernant l'équipe du Québec, mais dans un tout autre ordre d'idées, il faudra être très vigilant en lien avec toutes modifications fiscales du régime de crédits d'impôt pour les athlètes de haut niveau.

En effet, le rapport Godbout déposé en mars 2015 en recommandait l'abolition.

Le Québec est en avance sur le soin qu'il porte à ses athlètes. Il ne faudrait pas qu'il perde cette vision.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Eric Beauchesne, Président

EB/